

Cet ASB révisé le ASB-912-069 / ASB-914-051 daté au 14 Juillet 2016

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

Remplacement des flotteurs sur moteurs ROTAX® des types 912 et 914 (série)

Système ATA : 73-00-00 : circuit de carburant

OBLIGATOIRE

Symboles employés :

Attention aux symboles utilisés dans le présent document : ils mettent en évidence des informations particulières.

Généralités



Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures graves, voire entraîner la mort.



Identifie une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut causer des blessures légères ou mineures.

NOTA

Indique une instruction qui, si elle n'est pas suivie, peut provoquer de sévères dommages au moteur ou conduire à la suspension de la garantie.

NOTE ENVIRONNEMENTALE

Les remarques environnementales vous donnent des conseils en matière de comportement écoresponsable.

REMARQUE: Identifie une information pratique pour une meilleure utilisation.

| Une barre de révision dans la marge de la page indique un changement dans le texte ou dans les illustrations.

Pour que l'opérateur obtienne des résultats satisfaisants, il doit respecter scrupuleusement les procédures décrites dans le présent document, et ce, en appliquant des méthodes admises et en respectant la réglementation nationale correspondante.

BRP-Rotax GmbH & Co KG. ne peut être tenue pour responsable de la qualité du travail effectué lors de l'exécution des tâches requises dans le présent document.

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

1) Informations de planification

1.1) Champ d'application

Tous les moteurs des séries 912 A, 912 F, 912 S and 914 F sont concernés si au moins l'un des critères suivants s'applique :

Critère A) Numéro de série du moteur :

Type de moteur	Numéro de série (S/N)
912 F	du S/N 4 413 066 au S/N 4 413 067 compris
912 S	S/N 9 563 830 / S/N 9 563 832 / S/N 9 563 833
914 F	du S/N 4 421 572 au S/N 4 421 590 compris

Critère B) Carburateurs :

Numéros de référence et numéros de série des carburateurs:

Carburateurs	Cyl.	Numéro de série (S/N)
912 A/F	1/3	réf. 892500 - du S/N 161138 au S/N 161143 compris / du S/N 161483 au S/N 161490 compris / du S/N 161493 au S/N 161507 compris / du S/N 161516 au S/N 161518 compris / S/N 161526
	2/4	réf. 892505 - S/N 162193 / S/N 162194 / du S/N 162196 au S/N 162199 compris / S/N 162205
912 S	1/3	réf. 892530 - du S/N 161528 au S/N 161531 compris / S/N161534 / S/N 161535 / S/N 161537 / S/N 161542 / S/N 161558 / S/N161560 / S/N 161567 / S/N 161568 / S/N 161570 / du S/N 161937 au S/N 161939 / du S/N 161941 au S/N 161951 compris / du S/N 161953 au S/N 161980 compris / du S/N 161982 au S/N 161989 compris / du S/N 161992 au S/N 162042 compris / du S/N 162044 au S/N 162051 compris / du S/N 162053 up to S/N 162055 compris / du S/N 162235 au S/N 162250 compris / du S/N 162252 au S/N 162275 compris / du S/N162277 au S/N 162282 compris / S/N 162294 / S/N 162298
	2/4	réf. 892535 - S/N 161583 / du S/N 161585 au S/N 161587 compris / du S/N 161837 au S/N 161868 compris / du S/N 161870 au S/N 161873 compris / du S/N 161875 au S/N 161919 compris / du S/N 161921 au S/N 161936 compris / du S/N 162102 au S/N 162120 compris / du S/N 162122 au S/N 162143 compris / S/N 162145 / S/N 162146 / du S/N 162400 au S/N 162411 compris / du S/N 162413 au S/N162430 compris / du S/N 162432 au S/N 162435 compris / du S/N162437 au S/N 162440 compris / S/N 162442 / S/N 162444 / S/N 162445 / S/N 162449 / S/N 162450

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

914 F	1/3	réf. 892520 - du S/N 161412 au S/N 161426 compris / S/N 161428 / S/N 161430 / du S/N 161637 au S/N 161662 compris / du S/N 161664 au S/N 161680 compris / du S/N 161800 au S/N 161814 compris / du S/N 161816 au S/N 161819 compris / du S/N 161821 au S/N 161824 compris / du S/N 161826 au S/N 161829 compris / du S/N 161834 au S/N 161836 compris.
	2/4	réf. 892525 - du S/N 161681 up to S/N 161700 compris / du S/N 161702 au S/N 161706 compris / S/N 161708 / S/N 161709 / du S/N 161711 au S/N 161730 compris / du S/N 161733 au S/N 161736 compris / du S/N 161739 au S/N 161761 compris / S/N 161765 / S/N 161768 / S/N 161773 / S/N 161774 / S/N 161777 / S/N 161779

Critère C) Pièces détachées:

Sont également concernés tous les moteurs qui ont été équipés de flotteurs avec la réf. 861185 au cours d'une réparation, d'une maintenance ou de révision générale effectuée à partir du 09 mai 2016.

REMARQUE : Le carburateur et/ou flotteurs peuvent avoir été déposés du moteur sur lequel ils étaient initialement montés, pour être reposés sur un autre. Les moteurs et/ou carburateurs dont le numéro de série est postérieur à ceux énoncés aux critères A et B ont d'ores et déjà été équipés de flotteurs testés. Pour toute information à ce propos, consultez les relevés de maintenance et/ou le journal de bord.

1.2) ASB/SB/SI et SL concordants

En complément au présent bulletin technique d'alerte, se conformer aux indications de l'instruction technique suivante :

- SI-912-021/SI-914-023, "Vérification des carburateurs", édition en cours.

1.3) Motif

En raison d'un écart dans le processus de fabrication des flotteurs, une décomposition partielle de la couche extérieure peut se produire suite aux vibrations moteur. Ces particules peuvent entraîner une obstruction des gicleurs dans le carburateur. Par conséquent l'arrivée d'essence au cylindre concerné peut être réduite ou bloquée. Effets possibles : ratés du moteur avec un débit de carburant réduit, jusqu'à une perte de puissance considérable ou un arrêt moteur avec un débit d'essence bloqué sur le carburateur concerné.

1.4) Objet

Remplacement des flotteurs sur moteurs ROTAX® des types 912 et 914 (série).

1.5) Mise en conformité

- Avant le prochain vol.
- Immédiatement sur les moteurs non livrés / pièces détachées non livrées.
- Avant le premier montage du moteur et/ou pièce détachée dans l'aéronef.



Le non-respect de ces instructions peut causer des dommages au moteur, des blessures corporelles, voire entraîner la mort.

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

1.6) Approbation

Le contenu technique du présent document est approuvé conformément à la DOA réf..EASA.21J.048.

1.7) Main-d'oeuvre

Main-d'oeuvre, temps estimé:

- moteur monté dans l'aéronef : le temps de la main-d'oeuvre dépend de l'installation, par conséquent aucune estimation n'est disponible auprès du constructeur de moteurs lui-même.

1.8) Données de masse

changement de poids - - aucun.

moment d'inertie - - non affecté.

1.9) Données de charge électrique

aucun changement

1.10) Dossier logiciel pour la certification

aucun changement

1.11) Références

En plus de la présente information technique, consulter l'édition actuelle des

- Manuel de maintenance (MM) lourde
- Manuel de maintenance (MM) légère

REMARQUE: Le numéro d'édition des manuels peut être contrôlé dans le tableau des modifications du manuel. La 1re colonne de ce tableau indique la révision. Comparer ce nombre à celui donné sur le site Web ROTAX® : www.FLYROTAX.com. Les mises à jour et les révisions en vigueur peuvent être téléchargées gratuitement.

1.12) Autres publications concernées

aucune

1.13) Interchangeabilité des pièces

- Aucune des pièces concernées ne peut être réutilisée. Elles doivent toutes être retournées FAB à un distributeur ROTAX® agréé ou à l'un de ses centres de service.

2) Informations relatives au matériel

2.1) Matériel- coût et disponibilité

Le prix et la disponibilité seront fournis sur demande par les distributeurs ROTAX® agréés ou leurs centres de service.

2.2) Renseignements complémentaires

- Toute aide éventuelle de BRP-Rotax sera fournie sur demande par les distributeurs ROTAX® agréés ou leurs centres de services.
- Les pièces remplacées doivent être retournées FAB à un distributeur ROTAX® agréé ou à l'un de ses centres de service.

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

- Les frais d'expédition, la durée d'immobilisation, la perte de revenus, les coûts de communications téléphoniques, etc. ou les coûts de conversion à d'autres versions de moteur ou liés à des travaux supplémentaires, par exemple à la révision générale simultanée du moteur, ne sont pas couverts dans ce cadre et ne seront ni pris en charge, ni remboursés par ROTAX®.

2.3) Matériel requis par moteur

Pièces requises pour le remplacement des flotteurs et la restauration de la configuration initiale :

REMARQUE: Utiliser uniquement les pièces mentionnées dans le tableau ci-dessous. Pièces requises pour le remplacement des flotteurs :

Réf.	Qté /moteur	Description	Application
861185	2	Flotteurs (paire), guidés	Moteurs des types 912/914 et 2-temps
830724	2	Joint de cuve carburateur	Cuve carburateur série 912
830720	2	Joint de cuve carburateur	Cuve carburateur série 2-temps
830728	2	Joint de cuve carburateur	Cuve carburateur série 914
631771	2	Joint torique 15.6x1.78	Vis de fixation série 914

2.4) Matériel requis par pièce détachée

aucun

2.5) Révision de pièces

aucune

2.6) Outils / lubrifiants adhésifs / étanchéifiants spéciaux

aucun

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

3) Réalisation / Instructions

REMARQUE: Avant la maintenance, passer en revue l'intégralité de la documentation de façon à s'assurer de disposer d'une compréhension complète de la procédure et des exigences.

Réalisation Toutes les mesures doivent être prises et confirmées par au moins l'une des personnes ou l'une des organisations suivantes :

- distributeurs ROTAX® ou leurs centres de service
- personnes dotées des qualifications reconnues et portant sur le type de moteur concerné. Seuls les techniciens certifiés (niveau iRMT : maintenance légère) sont qualifiés pour travailler sur ces moteurs.

REMARQUE : L'ensemble de la procédure doit être réalisé conformément au Manuel de maintenance correspondant.

Consignes de sécurité

 **DANGER**

Ne procéder à cette intervention que dans une zone non-fumeurs et à distance de toute flamme nue ou zone de production d'étincelles. Couper l'allumage et protéger le moteur contre tout fonctionnement intempestif. Protéger l'avion contre toute utilisation non autorisée. Débrancher la borne négative de la batterie de l'avion.

 **DANGER**

Risque de brûlures par ébouillement ou par flamme ! Laisser suffisamment refroidir le moteur et utiliser un équipement de sécurité adapté lors de l'intervention.

3.1) Aspects généraux

Pour la mise à l'air du carburateur et de la purge du récupérateur essence, il convient de se conformer aux instructions de montage telles que définies dans le manuel d'installation ROTAX®.

NOTICE

Ne pas modifier les flotteurs ! Si la dépose d'un dispositif de verrouillage (attaches de verrouillage, fixations autobloquantes, etc.) s'avère nécessaire lors du démontage / remontage, le dispositif doit toujours être remplacé par un neuf.

Etape	Procédure
1	Vérifier les critères indiqués à la page 2, section 1.1, pour savoir si l'aéronef / le moteur/ la pièce détachée sont concernés par cet ASB.
2	Consulter le journal de bord du moteur et la documentation de maintenance pour savoir si le présent ASB a été effectué.

d06362.fm

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

3.2) Dépose de la cuve à niveau constant

Voir Fig. 1.

Les préparatifs du démontage de la cuve à niveau constant s'effectuent conformément aux instructions de dépose fournies par le constructeur de l'aéronef.

Etape	Procédure
1	Si un récupérateur d'essence est installé, il faut le déposer (1).
2	Inspection visuelle du carburateur et de sa commande mécanique.
3	Déposer l'étrier-ressort (5) ou, sur la série ROTAX 914, déposer le fil à freiner, puis desserrer la vis de fixation (6) et la déposer avec son joint torique (7).
4	Déposer la cuve à niveau constant (3) avec le joint (4) et les deux flotteurs (2).

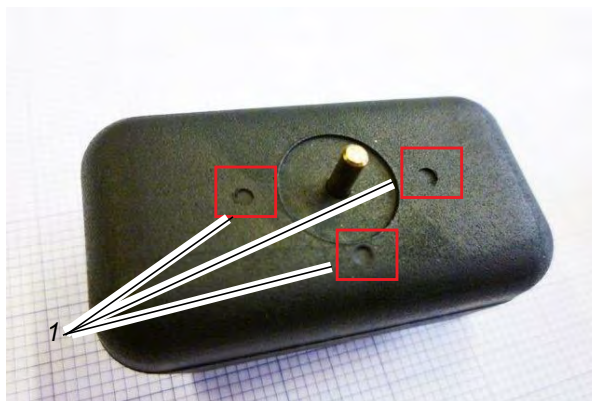
REMARQUE : En cas de contamination des cuves, il faut d'abord déterminer la cause et prendre les mesures appropriées. Il faudra peut-être nettoyer et vérifier le circuit d'essence complet, carburateurs compris.

3.3) Remplacement des flotteurs

- Le remplacement des flotteurs doit être effectué conformément aux instructions figurant dans le manuel de maintenance (lourde), dernière édition.
- Tous les flotteurs, spécifiés dans la section 1.1) doivent être remplacés sans exception.

REMARQUE: Les flotteurs relatifs aux plages de numéros de série qui ne sont pas mentionnés dans ce document, ne doivent PAS être remplacés.

REMARQUE: Les flotteurs avec 3 repères ont déjà été testés sur les spécificités décrites dans la section 1.3) et par conséquent ne doivent PAS être remplacés.



1 Repère

10251

REMARQUE: Ces repères n'ont aucune incidence sur le fonctionnement des flotteurs.

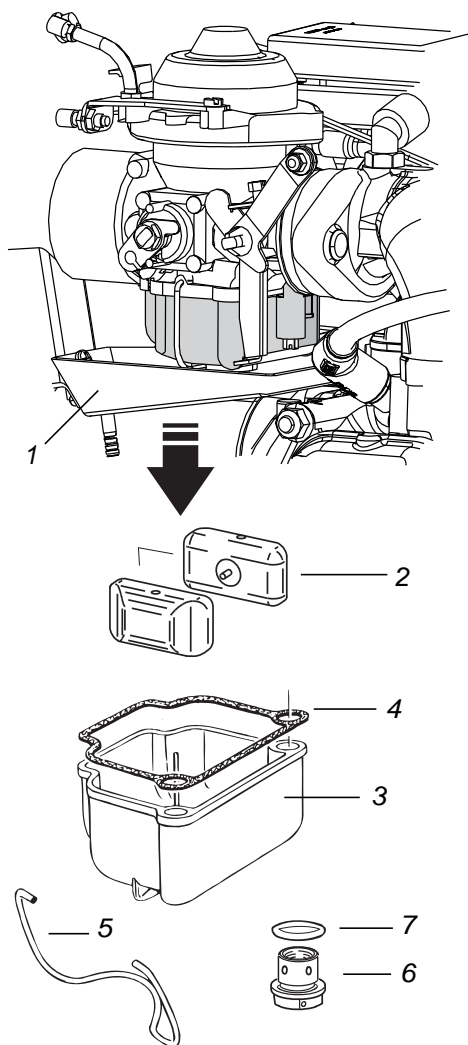
BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

3.4) Installation de la cuve à niveau constant

Voir Fig. 1.

Step	Procédure
1	Remplacer le joint (4) de la cuve à niveau constant et sur la série ROTAX 914 remplacer le joint torique (7).
2	Reposer la cuve à niveau constant (3) avec le joint (4) et les deux flotteurs (2).
3	Reposer l'étrier-ressort (5) ou ,sur la série ROTAX 914 reposer la vis de fixation (6) avec son joint torique (7). Couple de serrage de la vis de fixation 5.5 Nm (48.7 in.lb). Poser du fil à freiner.
4	Reposer le récupérateur essence (1) et / ou les accessoires en fonction des instructions fournies par le constructeur de l'aéronef.

Fig. 1



- 1 Récupérateur essence
- 2 Flotteurs
- 3 Cuve à niveau constant
- 4 Joint d'étanchéité
- 5 Etrier-ressort
- 6 Vis de fixation
- 7 Joint torique

d06362.fm

BULLETIN TECHNIQUE D'ALERTE

3.5) Travaux de finition

- Rétablir la configuration de fonctionnement originale de l'aéronef conformément aux instructions fournies par le constructeur de l'aéronef.
- Rebrancher la borne négative de la batterie de l'aéronef.

3.6) Essai

Procéder à un essai. Voir également le chapitre 12-20-00 de la dernière édition du Manuel de maintenance légère du type moteur correspondant.

3.7) Synthèse

Ces instructions (chapitre 3) doivent être exécutées conformément aux délais prescrits au point 1.5. L'application de ce bulletin technique d'alerte doit être consignée dans le journal de bord.

La traduction a été effectuée pour une meilleure compréhension - dans tous les cas, c'est le texte original anglais et les unités métriques (système SI) qui font autorité.

3.8) Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant le présent ASB doivent être envoyées au distributeur ROTAX® agréé de votre pays. Une liste de tous les distributeurs figure sur le site www.FLYROTAX.com.

REMARQUE: Les illustrations du présent document montrent une conception type. Elles peuvent donc ne pas représenter le détail complet ou la forme exacte de pièces remplissant la même fonction ou une fonction similaire.

Les vues éclatées **ne sont pas des plans techniques**. Elles sont fournies à titre de référence uniquement. Pour les détails spécifiques, consulter les documents en vigueur du type de moteur en question.